



# Refus indemnisations suite accident corporel

Par **Kathleenmollu**, le **29/04/2019** à **22:30**

Bonjour j'aimerais un petit renseignement j'ai reçu actuellement une offre d'indemnisation suite à un accident de la route . Je trouve la somme trop basse . J'aimerais savoir si je conteste quelles sont les risques que j'ai et surtout si c'est refusé est-ce que la première somme tient toujours ?

Merci d avance

Par **Visiteur**, le **29/04/2019** à **22:38**

Bonjour

Il vous faut faire une estimation.

Lisez ces conseils.

<https://www.legavox.fr/blog/redac-recours/faire-apres-reception-offre-indemnisation-23422.htm>